L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 26 JANVIER 1854.

Imprimé et publié par
G. F. WEISSE & Comp.
Editeurs-Propriétaires :
G. F. WEISSE. N. DUFOUR.
H. DUVERGER. S. HARBY.
Nº 63, RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLEANS :
JEUDI MATIN, 26 JANVIER.

BOURDONNEMENS.

J'ai à avertir les femmes d'une fausse élégance et les hommes d'une fausse politesse.

Il y a quelques années, les femmes étaient fort encombrées; il était de mode d'avoir, au bal, les mains chargées du mobilier que voici :

Un éventail, un bouquet, un mouchoir, un flacon, un carnet pour inscrire les contredanses promises, et une bourse pour celles qui se montraient un peu sévères avant dansé quelques contredanses.

De ce bagage, on a supprimé le carnet, qui n'a jamais, du reste, été reputé de très bon goût.

Les femmes sûres d'être dégagées et en petits danseurs ne laissent pas que de s'en trouver parfois assez embarrassées, et quelques-unes même malades.—Notons en passant que quelques femmes ont la maladresse de grandement exagérer la nécessité, dans le projet manifeste. La découverte a été faite, et la ruse infaillible est trouvée. C'est le

Vermifuge Canadien de Wirer.

Chacun le donner sans danger aux enfans de tout âge. On reconnaît aux symptômes suivans la présence des vers dans les intestins : Douleur de tête, pesanteur, langueur habituelle, yeux hagards et languissans, haleine fétide, teint de mauvaise couleur, quelquefois marbré, le ventre ordinairement tendu en auvant les dents grincent, l'appétit n'est pas régulier, quelquefois vorace, quelquefois nul.

Un pareil effet des milliers de certificats je favour de ce remède; nous nous bornons aux suivans, qui en donneront la supériorité.

TEMOIGNAGES DES MEDECINS

Nous soussignés, ayant fréquemment administré un remède nommé propre au ver, connu sous le nom de VERMIFUGE CANADIEN, et ayant connaissance de ses effets, nous le considérons comme un remède infaillible pour l'expulsion des vers logés dans le canal intestinal.

O. O'REILLY.
Licencié en C. R. des chirurgiens, île Irlande, &c.
E. DICKINSON.
Membre de C. R. des chirurgiens, à Londres, &c.

Lettre du Rev. J. Flanagan, de Bushrock, C.W.

Monsieur J. Wirer, j'ai fait l'essai de votre Vermifuge canadien avec le plus grand succès. Dans l'intérêt de l'humanité, patriote ou je l'administre, j'approuve en a le recommandant à tous ceux qui en feront usage. Votre très humble serviteur,
JOHN FLANAGAN

Les médecins emploient le Vermifuge de Wirer, parce qu'ils ont reconnu que c'était une préparation purement végetale et qu'ils pouvaient employer en toute confiance sans danger et sûre du effet.

Les sucre du Vermifuge ont reçu plus de mille certificats de médecins, chirurgiens, médecins de la Louisiane, établissent les propriétés utiles de ce remède.

Il faut bien se garder de confondre le Vermifuge canadien de Wirer, chimiste à Montréal, Canada, et par John Wirer, chimiste à Baltimore, Canada, et par John Wirer, à Cin., No 85, Middle Lane, à New-York, avec quelques autres imitations.

Vendu en gros et au détail, aux prix de manufacture par
J. WIRER & Co.
1 jan—1an. 191, rue de Chartres.

Charbon—Charbon.

Charbon de Pittsburg, Canadien, Anthracite—En main et arrivant, une grande quantité de M.M. Rein, Willard & Co, N.º 7, rue de la Bourse, 359, rue Royale et 328 rue Bienville. Les ordres laissés au bureau du soussigné seront promptement remplis aux plus bas prix du marché
26nov—60 P. H WILLARD

CHARLES LEVY, Pédicure de Paris, europe les cors, oignons, durillons, pieds de poulets, engies rentrant dans les chairs, sans la moindre souffrance. L'opération ne dure pas plus de dix minutes et l'on peut mettre sa chaussure aussitôt ins. sans éprouver aucune douleur.

Nº 93, LEVY, rue Royale, 1 bis, entre St. Pierre et Orléans.

Il se rendra chez les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance

Prix—1 piastre chaque cor ou oignon, &c.

Par abonnement—10 piastres par an.

Les abonnés seront dispensés de se faire soigner les pieds une fois par mois, en passant à mon bureau de 2 heures à 5 heures du soir.

CHARLES LEVY, rue Royale, 1 bis, entre St. Pierre et Orléans.

Il y a toujours de 1 heure à 5 heures. 22nov—fam

G. LAVIE,

No 3, rue St-Louis, entre Canal et Commerce.

Après avoir parcouru l'Europe, l'Afrique, l'Asie, l'Amérique, et fait connaissance de tous les marchands formant son assortiment de marchandises,

Articles pour hommes.

Draps Louvain assortis,
Castor de Nordic, castor, vert et chasseur,
Chasseurs de soie, coton et de fil,
Chemises de toile et de coton,
Devants de chemises en toile fine,
Cravates et plets en flanelle, merinos, soie, al et écossais et cotés,
Mouchoirs batiste blanche et couleurs,
Foulards assortis,
Cravates et cols crevates de toute espèce,
Gants en peau de drap, marquis et daims,
Bretelles soies et broderies
Caimes et bodies assortis,
Parapluies en soie, alpaca et coton,
Sacs nouveaux et portefeuilles,
Porte-cigares et porte-cigares reliés,
Nécessaires et trousses de voyage,
Coutellerie anglaise
Tapis de table,

Parfumerie fine, brosses, porcelaines, cristaux et une grande variété d'articles nouveaux. 24nov

Se recommande son nouveau fonds.

Ecole de Danse.

M. O'REILLY, ayant l'honneur d'annoncer au public qu'il vient de rentrer de France, a l'intention d'ouvrir une école de danse, dans le courant de février prochain.

Il espère, par son application à mériter la confiance de ses élèves, pouvoir obtenir leur suffrage.

Il se rendra à domicile, si on le désire.

Pour les conditions, s'adresser à l'Institution.

Les parents pourront visiter l'établissement toutes les matinées.

Références :

Hon. F. Soulé
Rev. M. Lonzo.
C. Roselius Esq.
P. Fortall Esq.
Idem.

Hon. A. D. Crossman,
Dr. Mouy.
L. Evans Esq.
W. H. Wilder Esq.

INSTITUTION DE Mme. PARENT
RUE DOUANE,
Maitre Royale et Bourbon.

Madame Parent a transféré sa maison d'institution rue de la Douane, entre Royale et Bourbon, dans le local ci-devant occupé par Mme Grimod, admirablement convenable pour recevoir des pensionnaires, des demi-pensionnaires et des externes. Ce local renferme une cour spacieuse et un jardin pour les récreations. Les appartements sont vastes et bien aérés. Cette institution présente aux parents toutes les garanties et tous les avantages désirables tant pour l'éducation morale que pour l'éducation intellectuelle des jeunes personnes. Toutes les branches d'une éducation soignée et accomplie y sont enseignées dans les deux langues par les meilleurs professeurs, ainsi que les arts d'agrément, musique, dessin, peinture et broderie, &c. Un piano attaché à l'établissement y laissera les élèves à la première communion. M. Gobibert est le professeur de chant.

Madame Parent annoncera plus tard le professeur Leberquet et le professeur Auchmuty, ce principal du *Franklin High School*, sont attachés d'une manière permanente à son établissement. Ces messieurs sont trop avantageusement connus à la Nouvelle-Orléans pour qu'il soit besoin de faire leur éloge.

M. Lebesque est chargé de l'enseignement du français et de la littérature française. M. Auchmuty a la direction des hautes classes d'anglais et de sciences naturelles.

Les études musicales sont dirigées par trois des professeurs les plus distingués de cette ville.

Le professeur Alston est chargé des classes de mathématiques.

Une fois par semaine (le samedi) entre midi et une heure, les élèves sont réunies dans le local de cette réunion est de leur faire acquérir cette politesse de manières, cette délicatesse d'usages qu'elle sont plus tard si nécessaires dans le monde.

Pour les conditions, s'adresser à l'institution. Les parents pourront visiter l'établissement toutes les dimanches

Références :

Hon. F. Soulé
Rev. M. Lonzo.
C. Roselius Esq.
P. Fortall Esq.
Idem.

Hon. A. D. Crossman,
Dr. Mouy.
L. Evans Esq.
W. H. Wilder Esq.

Pensionnat et Externat pour les Jeunes Demoiselles.

Sous la direction de
Mme CHARPAUX,
Rue du Bayou, Encoignure Chatborne.

CETTE MAISON d'éducation, fondée depuis quelques années, a pris un développement qui prouve suffisamment en faveur de la direction qui lui a été donnée.

Jalouse de justifier la confiance des familles, Mme CHARPAUX est toujours à la recherche de tout ce qui peut faire de son institution un niveau des meilleurs établissements de ce genre, sous le rapport des études, et elle croit offrir aujourd'hui à ses élèves et aux parents une facilité par de nombreuses conditions.

Les études de pensionnat comprennent l'anglais, le français, l'espagnol, l'histoire, la géographie, l'arithmétique et généralement toutes les branches d'une éducation tout à fait complète.

La religion, base de toute bonne éducation, est suivie et enseignée avec soin. Mme Charpaux s'engage à donner aux enfants qui lui seront confiées les mêmes soins que l'enfant qui se disposent à faire leur première communion.

La musique étant devenue une partie essentielle de l'éducation des jeunes personnes, Mme CHARPAUX a consacré tout son temps à l'enseignement de cet art. Chaque élève, indépendamment de la leçon donnée dans la classe d'une habile maîtresse, aura une leçon particulière. Les avantages particuliers seront offerts pour l'étude de la langue française.

La délicatesse, l'aisance de ce pensionnat, ses vastes et confortables dimensions, ses dépendances bien disposées, en font un séjour sain et agréable.

Des circulaires indiquant les prix, les conditions, etc, sont déposées au pensionnat et chez les principaux libraires.

INSTITUT St LOUIS,
Dirigé par Mme DERON,
Pension et Externat de Demoiselles.
313, RUE DAUPHINE, ET 155, RUE DE L'HOPITAL.

L'ACADEMIE toujours croissant des élèves de cet établissement a déterminé la direction à faire quelques changements dans la disposition de la maison.

Mme Deron, en quittant la rue St. Louis pour aller rue Dauphine dans les beaux et vastes locaux qui lui avaient été offerts, a eu pour but de donner plus de complet que possible. Le Maître du Baccalauréat de France peut à quelques conditions, recevoir dans cette maison les aides dont il aura besoin. Ces conditions portent principalement sur l'enseignement des langues vivantes. Le mode de l'anglais tient la première ligne dans le programme, et se trouve bientôt à la portée de tous les élèves, qui ne font que suivre le cours élémentaire sont l'objet d'un soin tout spécial, vu l'influence décisive qu'ils exercent sur le reste de l'instruction. Les élèves qui ont fait un cours d'études, qui ont terminé leurs études, n'ont aucune obligation, est dirigée avec sollicitude. Elle est basée sur les exigences propres suivant l'âge et un caractère des élèves; elle est dirigée à leur donner une idée exacte de l'ordre et de ses avantages.

Branches d'instruction

Anglais, français, espagnol, grec, latin, mathématiques, histoire et géographie, sciences des sciences naturelles, dessins d'ornement, peinture, philosophie.

Conditions :

Frais d'études..... de 5, 10 par mois.
Demi-pension..... 15 par mois
Pension complète..... 25 payable d'avance et trimestre

Blanchissage et raccommodage, 10 par trimestre

Les pensionnaires sont tenus de se munir d'un trousseau complet.

Mme Deron prévient qu'il n'est pas fait de déduction pour les absences, à moins que la maison en ait eu connaissance, et que l'absence ait duré plus de 15 jours consécutifs.

L'institution est ouverte pour ses élèves de huit heures du matin à trois heures de l'après-midi, et de quatre à cinq heures.

24 sep—1an

INSTITUTION JEFFERSON,
53, rue Bourbon, entre Dauphine et Bienville.

L'plan de cette institution comprend un système d'éducation general et très étendu. Les élèves y sont admis dans un age peu avancé et peuvent y rester jusqu'à ce que leur instruction soit complète ou qu'ils soient préparés pour les professions de leur choix. Des cours spéciaux, suivant leurs dispositions et le degre d'avancement de chacun, leur sont donnés.

Le local est peut-être le plus convenable qu'il y ait en ville, avec une grande cour pour l'exercice et la récréation. On y trouve réunis tous les avantages d'une maison de campagne, avec la commodité et l'air grande échelle.

Les professeurs sont hommes et tous habiles éprouvé. Le bon ordre règne et la plus grande surveillance est exercée sur les jeunes gens confiés à leurs soins.

Conditions :

Pensionnaires..... $25 par mois.
Demi-pensionnaires..... 16 par mois.
Externes admis pour deux heures..... 6 par mois.
Externes au-dessus de deux heures..... 8 par mois.
Externes au-dessus de douze ans..... 10 par mois
Les conditions sont payables par trimestre d'avance. Le traitement des langues anglaise et française, l'écriture, l'arithmétique, la géographie, l'histoire ancienne, les mathématiques, la tenue des livres, etc.

Pensionnat pour Demoiselles,
Externat et Internat pour Demoiselles,
sous la direction de
Mlle C. GARDNER,
CERCLE TIVOLI,
Entre les rues Triton Walk et Noyades,
Nouvelle-Orléans.

MLLE C. GARDNER, ayant succédé à Mme A. L. Pagaud comme principale de cet établissement présente ses compliments à ses anciennes patrons, ainsi qu'à ses nombreuses connaissances, et les informe qu'il est ouvert de nouveau et qu'il restera ouvert toute l'année.

Des professeurs instruits et expérimentés seront employés dans chaque département. Toutes les branches d'une solide éducation y seront enseignées.

Les avantages particuliers seront offerts pour l'étude de la langue française.

La délicatesse, l'aisance de ce pensionnat, ses vastes et confortables dimensions, ses dépendances bien disposées, en font un séjour sain et agréable.

Des circulaires indiquant les prix, les conditions, etc, sont déposées au pensionnat et chez les principaux libraires.

INSTITUT ST LOUIS,
Dirigé par Mme DERON,
Pension et Externat de Demoiselles.
313, RUE DAUPHINE, ET 155, RUE DE L'HOPITAL.

L'ACADEMIE toujours croissant des élèves de cet établissement a déterminé la direction à faire quelques changements dans la disposition de la maison.

Mme Deron, en quittant la rue St. Louis pour aller rue Dauphine dans les beaux et vastes locaux qui lui avaient été offerts, a eu pour but de donner plus de complet que possible. Le Maître du Baccalauréat de France peut à quelques conditions, recevoir dans cette maison les aides dont il aura besoin. Ces conditions portent principalement sur l'enseignement des langues vivantes. Le mode de l'anglais tient la première ligne dans le programme, et se trouve bientôt à la portée de tous les élèves, qui ne font que suivre le cours élémentaire sont l'objet d'un soin tout spécial, vu l'influence décisive qu'ils exercent sur le reste de l'instruction. Les élèves qui ont fait un cours d'études, qui ont terminé leurs études, n'ont aucune obligation, est dirigée avec sollicitude. Elle est basée sur les exigences propres suivant l'âge et un caractère des élèves; elle est dirigée à leur donner une idée exacte de l'ordre et de ses avantages.

Branches d'instruction

Anglais, français, espagnol, grec, latin, mathématiques, histoire et géographie, sciences des sciences naturelles, dessins d'ornement, peinture, philosophie.

Conditions :

Frais d'études..... de 5, 10 par mois.
Demi-pension..... 15 par mois
Pension complète..... 25 payable d'avance et trimestre

Blanchissage et raccommodage, 10 par trimestre

Les pensionnaires sont tenus de se munir d'un trousseau complet.

Mme Deron prévient qu'il n'est pas fait de déduction pour les absences, à moins que la maison en ait eu connaissance, et que l'absence ait duré plus de 15 jours consécutifs.

L'institution est ouverte pour ses élèves de huit heures du matin à trois heures de l'après-midi, et de quatre à cinq heures.

1 dec

INSTITUTION JEFFERSON,
53, rue Bourbon, entre Dauphine et Bienville.

L'plan de cette institution comprend un système d'éducation general et très étendu. Les élèves y sont admis dans un age peu avancé et peuvent y rester jusqu'à ce que leur instruction soit complète ou qu'ils soient préparés pour les professions de leur choix. Des cours spéciaux, suivant leurs dispositions et le degre d'avancement de chacun, leur sont donnés.

Le local est peut-être le plus convenable qu'il y ait en ville, avec une grande cour pour l'exercice et la récréation. On y trouve réunis tous les avantages d'une maison de campagne, avec la commodité et l'air grande échelle.

Les professeurs sont hommes et tous habiles éprouvé. Le bon ordre règne et la plus grande surveillance est exercée sur les jeunes gens confiés à leurs soins.

Conditions :

Pensionnaires..... $25 par mois.
Demi-pensionnaires..... 16 par mois.
Externes admis pour deux heures..... 6 par mois.
Externes au-dessus de douze ans..... 8 par mois.
Externes au-dessus de douze ans..... 10 par mois
Les conditions sont payables par trimestre d'avance. Le traitement des langues anglaise et française, l'écriture, l'arithmétique, la géographie, l'histoire ancienne, les mathématiques, la tenue des livres, etc.

Articles de luxe et de fantaisie.

Eventails riches et simples
Bourses et sacs pour dames,
Portemonnaie, parlez-et et cornets,
Jarretières en soie,
Cravates, mouchoirs et bustes d'ouvrage,
Pratent d'poelle, imperatrice et Clapeyron,
Clapeyron, médaillon et Pompadour et ordre argent,
Livres de messe,
Cadres en pt et en argent,
Jumelles de théâtre; lorgnettes et jumelles, ouvrages de toute espèce,
Cadres en drap, marquis et daims,
Bretelles soies et broderies
Caimes et bodies assortis,
Parapluies en soie, alpaca et coton,
Sacs nouveaux et portefeuilles,
Porte-cigares et porte-cigares reliés,
Nécessaires et trousses de voyage,
Coutellerie anglaise
Tapis de table,

Parfumerie fine, brosses, porcelaines, cristaux et une grande variété d'articles nouveaux. 24 nov

Se recommande son nouveau fonds.

Ecole de Danse.

M. O'REILLY, ayant l'honneur d'annoncer au public qu'il vient de rentrer de France, a l'intention d'ouvrir une école de danse, dans le courant de février prochain.

Il espère, par son application à mériter la confiance de ses élèves, pouvoir obtenir leur suffrage.

Il se rendra à domicile, si on le désire.

Pour les conditions, s'adresser à l'institution. Les parents pourront visiter l'établissement toutes les dimanches

Pensionnat et Externat pour les Jeunes Demoiselles.

Sous la direction de
Mme CHARPAUX,
Rue du Bayou, Encoignure Chatborne.

CETTE MAISON d'éducation, fondée depuis quelques années, a pris un développement qui prouve suffisamment en faveur de la direction qui lui a été donnée.

Jalouse de justifier la confiance des familles, Mme CHARPAUX est toujours à la recherche de tout ce qui peut faire de son institution un niveau des meilleurs établissements de ce genre, sous le rapport des études, et elle croit offrir aujourd'hui à ses élèves et aux parents une facilité par de nombreuses conditions.

Les études de pensionnat comprennent l'anglais, le français, l'espagnol, l'histoire, la géographie, l'arithmétique et généralement toutes les branches d'une éducation tout à fait complète.

La religion, base de toute bonne éducation, est suivie et enseignée avec soin. Mme Charpaux s'engage à donner aux enfants qui lui seront confiées les mêmes soins que l'enfant qui se disposent à faire leur première communion.

La musique étant devenue une partie essentielle de l'éducation des jeunes personnes, Mme CHARPAUX a consacré tout son temps à l'enseignement de cet art. Chaque élève, indépendamment de la leçon donnée dans la classe d'une habile maîtresse, aura une leçon particulière. Les avantages particuliers seront offerts pour l'étude de la langue française.

La délicatesse, l'aisance de ce pensionnat, ses vastes et confortables dimensions, ses dépendances bien disposées, en font un séjour sain et agréable.

Des circulaires indiquant les prix, les conditions, etc, sont déposées au pensionnat et chez les principaux libraires.

Pensionnat et Externat pour les Jeunes Demoiselles.

Sous la direction de
Mme CHARPAUX,
Rue du Bayou, Encoignure Chatborne.

CETTE MAISON d'éducation, fondée depuis quelques années, a pris un développement qui prouve suffisamment en faveur de la direction qui lui a été donnée.

Jalouse de justifier la confiance des familles, Mme CHARPAUX est toujours à la recherche de tout ce qui peut faire de son institution un niveau des meilleurs établissements de ce genre, sous le rapport des études, et elle croit offrir aujourd'hui à ses élèves et aux parents une facilité par de nombreuses conditions.

Les études de pensionnat comprennent l'anglais, le français, l'espagnol, l'histoire, la géographie, l'arithmétique et généralement toutes les branches d'une éducation tout à fait complète.

La religion, base de toute bonne éducation, est suivie et enseignée avec soin. Mme Charpaux s'engage à donner aux enfants qui lui seront confiées les mêmes soins que l'enfant qui se disposent à faire leur première communion.

La musique étant devenue une partie essentielle de l'éducation des jeunes personnes, Mme CHARPAUX a consacré tout son temps à l'enseignement de cet art. Chaque élève, indépendamment de la leçon donnée dans la classe d'une habile maîtresse, aura une leçon particulière. Les avantages particuliers seront offerts pour l'étude de la langue française.

La délicatesse, l'aisance de ce pensionnat, ses vastes et confortables dimensions, ses dépendances bien disposées, en font un séjour sain et agréable.

Des circulaires indiquant les prix, les conditions, etc, sont déposées au pensionnat et chez les principaux libraires.

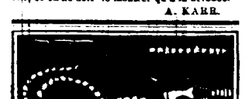

VERMIFUGE CANADIEN DE WIRER,
Garanti parfaitement végétal.

PEBNDE PROMPT AT SUR CONTRE LES VERS.

C'EST un fait reconnu et établi, par l'expérience et par le témoignage des médecins les plus eminents, que la plupart des maladies qui enlèvent les enfans par le bas sont causées par les vers. Les parents doivent donc s'assurer sont administrer contre les vers, sans la moindre crainte d'effet. La découverte d'un remède infaillible est trouvé. C'est le

Vermifuge Canadien de Wirer.

Chacun le donner sans danger aux enfans de tout âge. On reconnaît aux symptômes suivans la présence des vers dans les intestins : Douleur de tête, pesanteur, langueur habituelle, yeux hagards et languissans, haleine fétide, teint de mauvaise couleur, quelquefois marbré, le ventre ordinairement tendu en auvant les dents grincent, l'appétit n'est pas régulier, quelquefois vorace, quelquefois nul.

Un pareil effet des milliers de certificats je favour de ce remède; nous nous bornons aux suivans, qui en donneront la supériorité.

TEMOIGNAGES DES MEDECINS

Nous soussignés, ayant fréquemment administré un remède nommé propre au ver, connu sous le nom de VERMIFUGE CANADIEN, et ayant connaissance de ses effets, nous le considérons comme un remède infaillible pour l'expulsion des vers logés dans le canal intestinal.

O. O'REILLY.
Licencié en C. R. des chirurgiens, île Irlande, &c.
E. DICKINSON.
Membre de C. R. des chirurgiens, à Londres, &c.

Lettre du Rev. J. Flanagan, de Bushrock, C.W.

Monsieur J. Wirer, j'ai fait l'essai de votre Vermifuge canadien avec le plus grand succès. Dans l'intérêt de l'humanité, patriote ou je l'administre, j'approuve en a le recommander à tous ceux qui en feront usage. Votre très humble serviteur,
JOHN FLANAGAN

Les médecins emploient le Vermifuge de Wirer, parce qu'ils ont reconnu que c'était une préparation purement végetale et qu'ils pouvaient employer en toute confiance sans danger et sûre du effet.

Les sucre du Vermifuge ont reçu plus de mille certificats de médecins, chirurgiens, médecins de la Louisiane établissent les propriétés utiles de ce remède.

Il faut bien se garder de confondre le Vermifuge canadien de Wirer, chimiste à Montréal, Canada, et par John Wirer, chimiste à Baltimore, Canada, et par John Wirer, à Cin., No 85, Middle Lane, à New-York, avec quelques autres imitations.

Vendu en gros et au détail, aux prix de manufacture par
J. WIRER & Co.
1 jan—1an. 191, rue de Chartres.

Charbon—Charbon.

Charbon de Pittsburg, Canadien, Anthracite—En main et arrivant, une grande quantité de M.M. Rein, Willard & Co, N.º 7, rue de la Bourse, 359, rue Royale et 328 rue Bienville. Les ordres laissés au bureau du soussigné seront promptement remplis aux plus bas prix du marché
26nov—60 P. H WILLARD

CHARLES LEVY, Pédicure de Paris, europe les cors, oignons, durillons, pieds de poulets, engies rentrant dans les chairs, sans la moindre souffrance. L'opération ne dure pas plus de dix minutes et l'on peut mettre sa chaussure aussitôt ins. sans éprouver aucune douleur.

Nº 93, LEVY, rue Royale, 1 bis, entre St. Pierre et Orléans.

Il se rendra chez les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance

Prix—1 piastre chaque cor ou oignon, &c.

Par abonnement—10 piastres par an.

Les abonnés seront dispensés de se faire soigner les pieds une fois par mois, en passant à mon bureau de 2 heures à 5 heures du soir.

CHARLES LEVY, rue Royale, 1 bis, entre St. Pierre et Orléans.

Il y a toujours de 1 heure à 5 heures. 22nov—fam

G. LAVIE,

No 3, rue St-Louis, entre Canal et Commerce.

Après avoir parcouru l'Europe, l'Afrique, l'Asie, l'Amérique, et fait connaissance de tous les marchands formant son assortiment de marchandises,

Articles pour hommes.

Draps Louvain assortis,
Castor de Nordic, castor, vert et chasseur,
Chasseurs de soie, coton et de fil,
Chemises de toile et de coton,
Devants de chemises en toile fine,
Cravates et plets en flanelle, merinos, soie, al et écossais et cotés,
Mouchoirs batiste blanche et couleurs,
Foulards assortis,
Cravates et cols crevates de toute espèce,
Gants en peau de drap, marquis et daims,
Bretelles soies et broderies
Caimes et bodies assortis,
Parapluies en soie, alpaca et coton,
Sacs nouveaux et portefeuilles,
Porte-cigares et porte-cigares reliés,
Nécessaires et trousses de voyage,
Coutellerie anglaise
Tapis de table,

Parfumerie fine, brosses, porcelaines, cristaux et une grande variété d'articles nouveaux. 24 nov

Se recommande son nouveau fonds.

Ecole de Danse.

M. O'REILLY, ayant l'honneur d'annoncer au public qu'il vient de rentrer de France, a l'intention d'ouvrir une école de danse, dans le courant de février prochain.

Il espère, par son application à mériter la confiance de ses élèves, pouvoir obtenir leur suffrage.

Il se rendra à domicile, si on le désire.

Pour les conditions, s'adresser à l'institution. Les parents pourront visiter l'établissement toutes les dimanches

Pensionnat et Externat pour les Jeunes Demoiselles.

Sous la direction de
Mme CHARPAUX,
Rue du Bayou, Encoignure Chatborne.

CETTE MAISON d'éducation, fondée depuis quelques années, a pris un développement qui prouve suffisamment en faveur de la direction qui lui a été donnée.

Jalouse de justifier la confiance des familles, Mme CHARPAUX est toujours à la recherche de tout ce qui peut faire de son institution un niveau des meilleurs établissements de ce genre, sous le rapport des études, et elle croit offrir aujourd'hui à ses élèves et aux parents une facilité par de nombreuses conditions.

Les études de pensionnat comprennent l'anglais, le français, l'espagnol, l'histoire, la géographie, l'arithmétique et généralement toutes les branches d'une éducation tout à fait complète.

La religion, base de toute bonne éducation, est suivie et enseignée avec soin. Mme Charpaux s'engage à donner aux enfants qui lui seront confiées les mêmes soins que l'enfant qui se disposent à faire leur première communion.

La musique étant devenue une partie essentielle de l'éducation des jeunes personnes, Mme CHARPAUX a consacré tout son temps à l'enseignement de cet art. Chaque élève, indépendamment de la leçon donnée dans la classe d'une habile maîtresse, aura une leçon particulière. Les avantages particuliers seront offerts pour l'étude de la langue française.

La délicatesse, l'aisance de ce pensionnat, ses vastes et confortables dimensions, ses dépendances bien disposées, en font un séjour sain et agréable.

Des circulaires indiquant les prix, les conditions, etc, sont déposées au pensionnat et chez les principaux libraires.

COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE
DU CRESCENT.
CONFORMEMENT aux réquisitions de sa charte, la Compagnie soumet le tableau suivant :

Montant des primes reçues pendant l'année finissant le 12 juillet 1853..... $822,807 93
Montant des primes sur les contrats expirés, finissant le 12 juillet 1853..... 166,106 13
Montant total des primes de l'année finissant le 12 juillet 1853..... $988,913 72
Primes sur Pincombe..... $374,443 50
Primes sur la marine..... 214,767 23
Primes sur les rivières..... 320,698
Primes sur la vie, &c..... 9,003 99
$928,913 72
Primes à déduire sur assurances non expirées..... 138,945 39
Primes remboursées..... 16,167 89
$155,113 28
Primes gagnées pour l'année finissant le 12 juillet 1853..... $773,800 46
Perte pendant la même période, savoir :
Pertes sur les incendies..... $185,567 63
Pertes sur la marine..... 125,124 91
Pertes sur les rivières..... 117,967 59
Pertes sur la vie, polices soldées..... 585 72
$484,255 91
Assurances renouvelées, etc, moins les intérêts, escompte, &c..... 4,865 16
489,121 07
Profits nets pendant l'année finissant le 12 juillet 1853..... $283,679 39

La Compagnie possède l'actif suivant :
Investi dans des sûretés hypothécaires sur de propriétés valant double du montant prêté..... 297,202 76
Billets pour primes à recevoir..... 365,948 87
Investi dans des propriétés immobilières..... 76,000
Montant dû sur les primes et en suspens..... 32,955 44
Balance en caisse..... 328,453 18
Total..... $878,189 11

Etat de la Louisiane.—Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans.—Qu'il soit connu, que le 26 juillet 1853, par devant le soussigné, juge de paix dans et pour la ville de la Nlle-Orléans, a comparu personnellement Charles J. Mansoni, secrétaire de la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Crescent, de la Nouvelle-Orléans, lequel secrétaire, après avoir été dûment assermenté, conformément à la loi, déclare que le tableau qui précède est exact et est une copie correcte des livres de la Compagnie.
(Signé) CHS. J. MANSONI, secrétaire.
Fait et assermenté par devant moi, ce 26 juillet 1853.
(Signé) C. RICHARDSON,
Juge de Paix de la paroisse d'Orléans.

La direction a résolu de payer à partir du 1 août prochain, un intérêt de "six pour cent" comptant, sur les certificats de gains possédés par les membres de 1850, 1851 et 1852, aux détenteurs des dits certificats ou à leurs représentants légaux, à partir du 1er août prochain. A partir de cette date, les intérêts sur les certificats cesseront.

Par ordre du Bureau.
11 nov—1m JOHN WHITEHEAD, Secrétaire

BUREAU DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE DE la Nlle ORLEANS.
Home Mutual Insurance Co.
OF NEW-ORLEANS.

CONFORMEMENT aux réquisitions de sa charte, la compagnie soumet le tableau suivant de ses affaires :

Montant des primes sur les polices émises pour l'année finissant le 31 décembre 1852, savoir :
Primes sur Pincendie..... $154,923 41
Primes sur les rivières..... 127,763 85
Primes sur navires..... 81,147 33
Total..... $433,904 59
Primes en moins..... 1,663 54
Primes sur polices expirées (réservées)..... 93,863 28
$95,526 82
$338,377 47
Primes ragnées pour l'année..... $338,377 47
Payé pendant la même période, savoir :
Pertes sur les incendies..... $52,500 17
Pertes sur les rivières..... 32,161 75
Pertes sur navires..... 27,594 10
$112,256 02
Assurances renouvelées et dépenses, moins les intérêts &c..... 28,983 65
141,239 67
Profits net pour l'année finissant le 31 décembre 1853..... $196,890 80

L'actif de la compagnie est comme suit :
Billets donnés pour le montant des souscriptions..... $247,560 11
Billets à courir échéance pour primes échus..... 55,038 58
Montant dû sur les primes et primes..... 5,571 74
En caisse..... 200,207 27
Total..... $508,366

ETAT DE LA LOUISIANE
Paroisse d'Orléans—Ville de la Nlle-Orléans

Qu'il soit connu que le 15 janvier 1853, parûrent le soussigné, juge de paix dans et pour la susdite ville, a la résidence et le bureau d'icelui, est comparu Hugh Kennedy, agent de Jas. H. Wheeler, secrétaire de la Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Nlle Orléans, (Home Mutual Insurance company of New Orleans), lequel, après avoir été assermenté conformément à la loi, déclare que le tableau qui précède est un extrait correct des livres de la dite compagnie

A BROTHER, président.
JAMES H. WHEELER, secrétaire.
Fait et assermenté à la Nouvelle-Orléans, ce 15 janvier 1853.
C. V. JONTE,
2me juge de paix de la paroisse d'Orléans

Le directeur a déclaré un dividende de quarante-neuf pour cent sur les primes de la compagnie pour l'année finissant le 31 décembre. Des certificats de scrip seront émis à partir du 1er janvier prochain.

Cette compagnie continue à émettre des polices d'assurance contre les risques de feu, sur maisons, marchandises, etc, aux taux ordinaires de primes.—Bureau No 46, rue du Daup.

ALEXANDER BROTHER, président
JOSHUA SHAW, vice président.
JAMES H. WHEELER, secrétaire.

160, RUE CONTI,
ENTRE DAUPHINE ET BOURGOGNE

M. G. BOYER, fondateur de cette institution, la plus ancienne et la plus connue de la Nouvelle-Orléans, appelle à la confiance des familles. L'institution établie dans un quartier central, occupe un local vaste et sain. Le sous d'études, qui comprend toutes les branches complet que possible. Le Maître ès Baccalauréat de France peut à quelques conditions, recevoir dans cette maison les aides dont il aura besoin. Ces conditions portent principalement sur l'enseignement des langues vivantes. Le mode de l'anglais tient la première ligne dans le programme, et se trouve bientôt à la portée de tous les élèves, qui ne font que suivre le cours élémentaire sont l'objet d'un soin tout spécial, vu l'influence décisive qu'ils exercent sur le reste de l'instruction. Les élèves qui ont fait un cours d'études, qui ont terminé leurs études, n'ont aucune obligation, est dirigée avec sollicitude. Elle est basée sur les exigences propres suivant l'âge et un caractère des élèves; elle est dirigée à leur donner une idée exacte de l'ordre et de ses avantages.

Branches d'instruction

Anglais, français, espagnol, grec, latin, mathématiques, histoire et géographie, sciences des sciences naturelles, dessins d'ornement, peinture, philosophie.

Conditions :

Frais d'études..... de 5, 10 par mois.
Demi-pension..... 15 par mois
Pension complète..... 25 payable d'avance et trimestre

Blanchissage et raccommodage, 10 par trimestre

Les pensionnaires sont tenus de se munir d'un trousseau complet.

Mme Deron prévient qu'il n'est pas fait de déduction pour les absences, à moins que la maison en ait eu connaissance, et que l'absence ait duré plus de 15 jours consécutifs.

L'institution est ouverte pour ses élèves de huit heures du matin à trois heures de l'après-midi, et de quatre à cinq heures.

1 dec

FAPIER PRINT ET FOURNITURES DE BUREAU.

F. OFFENBERGH,
166, rue de Chartres, 166,
entre Toulouse et Orléans,

VIENT de recevoir par les derniers arrivages de France un assortiment complet de papiers peints de toutes sortes, velours, floré, et un grand choix de stole de fils, dentelles, bordures, bordures, marbre opalin, grenat, etc. etc.

Aussi :

Un grand assortiment de fournitures de bureau
Registres et livres blancs,
Papier de toutes sortes de Lithographies,
Papier de couleur pour imprimeries,
Encres typographiques,
Lithographiques et gravures,
Tous ces articles seront vendus à des prix peu plus élevés que ceux de la Nouvelle-Orléans.
Nº 166, rue de Chartres
entre Toulouse et Orléans
8 nov—1m F. OFFENBERGH

Librairie-Nouvelle, Vieux, Liquorerie, etc.

LE soussigné vient de recevoir tout un assortiment de liqueurs, de vins, de cigares et de tout ce qui se trouve dans un magasin de ce genre.

Son de vieux français de toutes les qualités, vieux de Madère et de Malaga, Champagne mousseux et non mousseux, Bordeaux de différentes qualités, whisky d'Irlande, de Monongahela, Cognac, Hollande, Rhum, Gin, Absinthe, Anisette, Curaçao, Maraschino, Kirschwasser, Vermouth, Bitter, Amer-Picon, Vin de Constance, Malaga, Xérès, Porto, Lisbonne, Sherry, Madère, Vin de Grave, Sauterne, Barsac, Médoc, Lafitte, Margaux, Chateau-Yquem, Hermitage, Bourgogne, Champagne, Rhin, Moselle, Hock, Sillery, Ay, Mousseux, Sparkling, Carte blanche, Sec, Demi-sec, Doux, Rouge, Blanc, Clairet, Vin de Paille, Vin de Tokay, Vin de Frontignan, Vin de Lunel, Vin de Malvoisie, Vin de Syracuse, Vin